

## Edgar Faure, Mémoires

**Légende:** Dans ses Mémoires, Edgar Faure, ancien président du Conseil des ministres français, évoque longuement la succession de Jean Monnet, démissionnaire, à la présidence de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dans la perspective de la conférence de Messine des 1er, 2 et 3 juin 1955 pour la relance européenne.

**Source:** FAURE, Edgar. Mémoires. Volume II: "Si tel doit être mon destin ce soir.". Paris: Plon, 1984. 692 p. p. 209-217.

**Copyright:** (c) Editions Plon

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/edgar\\_faure\\_memoires-fr-cba09294-fedc-4212-a80b-6717f2074a25.html](http://www.cvce.eu/obj/edgar_faure_memoires-fr-cba09294-fedc-4212-a80b-6717f2074a25.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015



<t1>Mémoire</t1><t1>

<ita>Le départ de Jean Monnet...</ita>

Le cas de Jean Monnet n'était pas sans présenter une ressemblance avec celui d'Hervé Alphand. Jean Monnet était le membre français de la CECA et en même temps le président de la Haute Autorité qui commandait les destins de cette institution. Son mandat était venu à expiration le 10 février 1955. Dès le 11 novembre 1954, il avait fait connaître sa décision de ne pas en demander le renouvellement (le mandat de membre étant évidemment la condition nécessaire d'une nomination à la présidence, il s'agissait, en fait, d'une renonciation à ce poste éminent). Cette position avait été prise dans l'ambiance de désenchantement et de découragement qui faisait suite à l'échec de la CED. Aucune décision n'était intervenue lorsque le gouvernement fut renversé. Quelques jours avant cet événement, le 6 février, on avait seulement évoqué le nom de l'ancien président du Conseil Paul Ramadier. Quelle que fût mon opinion favorable quant aux mérites de cet homme d'État, dont le moindre, à mes yeux, n'était pas sa fidélité à l'étude du droit romain, je ne me sentais pas lié par ce projet qui n'était d'ailleurs qu'une suggestion. Un nom avait surgi dans l'intervalle, celui de René Mayer. Le député de Constantine présentait un profil politique convenant idéalement à ce poste. On croyait comprendre qu'il envisageait avec faveur cette nomination, qui lui permettrait de quitter, avec une justification hautement honorable, les sphères de la vie politique active.

Cependant, Jean Monnet, lorsqu'il apprit que le gouvernement s'appêtait à engager la relance de l'Europe sur le terrain de l'économie, ce qui ne pouvait que lui plaire, se prit à regretter, fort humainement, son geste de l'automne. Il en vint ainsi à se demander s'il ne pouvait pas revenir sur cette impulsion. La possibilité, et, même, la probabilité d'une telle révision de son attitude étaient couramment évoquées dans les premiers jours de mai et beaucoup de personnes supposèrent qu'elle me placerait, si elle venait à se confirmer, dans un cruel embarras.

<ita>...ne contrariait nullement le chancelier Adenauer.</ita>

Il n'en était rien, et ce problème était, malgré les apparences, facile à éluder. En effet, contrairement à ce que l'on pouvait penser, la reconduction de Jean Monnet n'avait nullement la faveur de nos partenaires européens. Tout particulièrement le chancelier Adenauer lui était résolument hostile. Il professait une grande estime pour sa personnalité et pour sa foi européenne, mais il le considérait comme

maladroit et peu efficace. Il craignait que ses méthodes très personnelles d'intervention ne comportassent « plus d'inconvénients que d'avantages pour la cause qu'il soutenait ».

J'étais parfaitement informé de cet état d'esprit du chancelier allemand par mon excellent conseiller Armand Bérard qui avait reçu à ce sujet, sinon les confidences d'Adenauer, du moins les indications sans équivoque de son collaborateur intime Blankenhorn.

J'avais donc l'esprit en repos à ce sujet, et je n'eus d'ailleurs aucune occasion d'en parler ni avec mes collègues européens ni davantage avec Robert Schuman, qui ne pouvait manquer d'être, pour le moins, aussi bien informé que je l'étais moi-même.

<ita>Un sommet impromptu dans les salons du Quai d'Orsay.</ita>

Je n'eus même pas à tenir une véritable Conférence intergouvernementale. Tout se résuma pour moi en un grand aparté, qui eut lieu au cours de la soirée donnée dans les salons du Quai d'Orsay à l'occasion de la Conférence atlantique [...]

Il y eut quelques chuchotements de mes collaborateurs, un léger déplacement dans les salons, et je me sentis soudain au centre d'un cercle composé de mes cinq collègues chefs de gouvernement. Je me souviens encore avec précision et avec émotion de cet instant apparemment banal, mais cependant singulier. Mes collègues éprouvaient le besoin de connaître directement ma réaction personnelle, mon état d'esprit, sur des sujets qui avaient déjà été discutés par eux-mêmes ou par leurs ministres des Affaires étrangères avec Antoine Pinay et dont ils s'étaient entretenus au passage avec Robert Schuman. Ils me faisaient confiance, et je sentais autour de moi l'onde de leur sympathie. Tout nous paraissait facile ce soir. Le remplacement de Jean Monnet ? Bien sûr, ce sera René Mayer. L'acquiescement est unanime. Et la conférence de Messine ? Mais oui, on peut lancer le Marché commun. La France ne leur fera pas cette fois-ci de mauvaise surprise. La soupe à la grimace ne sera pas au menu. Le mieux est que le projet soit présenté formellement par le Benelux. Il suffit que l'assurance de notre réponse favorable soit acquise.

<ita>«Glissez, mortels...»</ita>

Par coïncidence, alors que les rencontres « au sommet » avaient lieu entre les 9 et 11 mai, une session de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier s'était réunie à Strasbourg le 6 mai et elle devait se prolonger jusqu'au 14. On y parla longuement et le plus souvent de façon diffuse, sur le thème de l'élargissement de la compétence de la Communauté. Parmi les différents « possibles », la Communauté économique fut naturellement évoquée, mais, à l'image de Jean Monnet, l'Assemblée paraissait atteinte du syndrome d'indécision, et, dans la résolution finale, elle n'adopta qu'une formule générale, vaste et creuse. Le thème du Marché commun, malgré son caractère concret, ou peut-être à cause même de ce caractère, ne concentrait pas sur lui les feux des projecteurs. C'est sans doute aussi ce qui permit à l'équipe réalisatrice, composée de Robert Schuman, d'Antoine Pinay et de moi-même, de faire tranquillement son chemin sans guère rencontrer d'obstacles ni d'embûches. Les instructions relatives à la conférence de Messine, lorsque le sujet fut soulevé au Conseil, passèrent comme une lettre à la poste. Il est vrai que nous appliquâmes la formule : « Glissez, mortels, n'appuyez pas » !

Lorsqu'il fut informé des projets du gouvernement et de leur caractère précis, Jean Monnet fit le geste auquel on pouvait s'attendre, mais on était déjà le 21 mai et sa lettre ne fut publiée que le 24 : il faisait connaître qu'il était disposé désormais en considération de la « relance engagée par le gouvernement » à reprendre sa décision de retrait. « L'on ne comprendrait pas, précisait-il avec une élégance diplomatique, que je ne me déclare pas de nouveau prêt à participer directement au développement de l'Europe entreprise, si, etc. » Mais il était trop tard et les jeux étaient faits depuis l'accord conclu entre les Six sur le nom de René Mayer, qui fut effectivement retenu le 25 mai par le Conseil des ministres (français) et accepté officiellement le 1er juin.

*«Le pouvoir, c'est convaincre.»*

Jean Monnet ne mit, d'ailleurs, aucun acharnement à soutenir sa propre et tardive candidature, et je pense qu'il l'avait présentée principalement par l'effet d'un souci de conscience envers lui-même. En réalité, il ne croyait pas au Marché commun et il n'avait pas supposé que j'avancerais, et si rapidement, dans cette voie. Même lorsqu'elle commença à prendre forme, la Communauté économique ne l'intéressa jamais beaucoup. Naturellement, il ne pouvait que l'appuyer puisqu'il s'agissait indiscutablement d'une pièce de la construction européenne, mais ce n'était pas « son idée ».

Adenauer n'avait pas tort de considérer Jean Monnet comme un mystique plutôt que comme un réalisateur. Quand j'avais fait sa connais-

ssance, il m'avait, par son allure générale, ses panamas et ses cigares, ses propos rares et abrupts, donné l'impression d'un typique businessman du Solid South. Mais tel n'était pas son personnage. On sous-estimait son élévation spirituelle et on surestimait ses capacités pratiques. Il était l'homme d'une seule idée à la fois, il était porté à choisir un thème grandiose mais pas toujours réaliste (la CEEA doit être tenue pour une exception), du moins si l'on se plaçait dans une perspective de temps à l'échelle humaine. Ce n'était pas pour autant un rêveur, un contemplatif. Mais son efficacité n'était pas dans la gestion du concret : elle tenait à son extraordinaire vertu de persuasion, à la concentration de toutes ses facultés intellectuelles et nerveuses vers l'effort de convaincre, de convertir.

*L'évangéliste.*

Jean Monnet s'est plu lui-même à noter ces deux caractéristiques de son personnage, dont il fait, en toute lucidité, ses deux préceptes de comportement. Il est l'homme d'une seule idée (à la fois) : « Cette limitation à un seul objet m'a préservé de la tentation de la diversité comme du goût du pouvoir aux mille facettes ». Cette idée unique, il la fait asseoir devant lui et il lui parle, selon la formule de rôle employée par un de ses familiers. Il est l'homme d'une seule méthode (qui consiste à « porter » ou « apporter » partout cette seule idée et c'est ainsi que s'explique son éloignement volontaire du pouvoir). « Ceux qui ont à s'occuper de toutes les affaires de l'État doivent considérer l'ensemble des problèmes... Je compris donc que j'avais mieux à faire que de chercher à exercer moi-même le pouvoir : mon rôle n'était-il pas déjà d'influencer ceux qui le détiennent ? »

On peut dire de lui qu'il fut, dans une large mesure, un visionnaire et, par essence, un évangéliste. Cet évangéliste est aussi un maximaliste. On observe, dans son étonnante carrière, une alternance des cycles, chacun étant déterminé par le dosage de l'utopie et du réalisme dans l'idée qu'il a installée en face de lui et le genre de conversation qu'il peut avoir avec elle. Ainsi, en 1940, il est l'homme du projet de fusion totale entre la France et l'Angleterre : on ne peut s'empêcher d'admirer la force du concept et l'extraordinaire acharnement qu'il apporta à le promouvoir, mais il faut bien admettre que ce projet était utopique, alors que l'entreprise du général, malgré les apparences, ne l'était nullement.

Par la suite, nous le vîmes s'adonner, à Alger et à Paris, à des tâches de caractère réalisable et où il excella. Cependant, j'ai déjà noté qu'il ne s'intéressait pas aux aspects techniques et concrets du Plan ; c'était l'idée de la planification qu'il avait choisie bien plus que le document lui-même ; ses collaborateurs, et principalement Hir

sch, le doublaient parfaitement pour l'application. Plus tard, il se consacra à la Communauté européenne de défense, qui était le type de l'idée dans laquelle le dosage de l'utopie et de la faisabilité ne peut être connu que rétrospectivement. Ce projet, par son caractère grandiose, lui faisait revivre les ambitions de 1940. L'échec lui fit l'effet d'un coup de matraque, mais il se redressa aussitôt, et se mit en quête d'une nouvelle mono-idée, qu'il ne pouvait concevoir comme plus modeste que les précédentes. Il choisit même de lui assigner une ambition plus haute encore: il s'agissait des États-Unis d'Europe, qui constituaient en quelque sorte la réédition amplifiée de la fusion imaginée en 1940. Dès lors, ainsi que le remarqua Blankehorn, dans sa conversation avec Bérard, il ne rêvait que d'action politique et pensait à un <ita>appel aux peuples</ita>. Le thème des États-Unis d'Europe, excellent en soi, était présenté prématurément à cette date; c'est seulement après la création de la Communauté économique qu'il devait être mis en avant ce que je fis à partir de 1972.

L'ébauche du projet de Marché commun l'obligeait à abandonner de l'altitude et il s'y sentait moins à l'aise. Il ne pouvait, sans doute, qu'encourager les promoteurs de ce projet mais on ne le sentait pas soulevé par l'enthousiasme à l'époque des préparatifs de la conférence de Messine. On a même l'impression qu'à cette date, et par la suite, le projet d'Euratom, visiblement à cause de la magie qui s'attache au concept de l'atome, l'intéressait davantage que la Communauté économique, dont l'élaboration, nécessairement lente et progressive, se traduisit d'abord par la pile fastidieuse des règlements agricoles.

Voici, cependant, que dans ce milieu du mois de mai, l'autre grande courbe de l'histoire européenne, celle du règlement autrichien, se redressait, s'accélérait et venait frapper de son intersection le tracé de la Communauté économique. Pour ne pas interrompre le fil, nous reprendrons ce sujet un peu plus loin.

<ita>Un pacte tacite.</ita>

Loin de me mettre dans l'embarras (tel n'était d'ailleurs point son but), la manifestation de Jean Monnet survenait à point pour faciliter ma tâche. Les hommes et tout particulièrement les politiques attachent souvent plus d'importance aux symboles qu'aux réalités. Tout heureux de voir que le retour de Jean Monnet était écarté, les gaullistes ne songèrent point à nous chicaner sur l'adoption du Marché commun (j'employais toujours ce terme de préférence à celui de Communauté économique). Le caractère pratique de cette institution, sa présentation sans fanfare, sa non-magie, qui avaient modéré l'enthousiasme de l'« évangéliste », avaient semblablement pour effe

t de limiter les appréhensions et les méfiances des intégristes de la souveraineté.

Le pacte tacite de discrétion fut pareillement respecté par les « Européens » parce qu'ils connaissaient la gravité de l'enjeu, et par les « anti », pour la raison inverse: ceux qui auraient pu s'en alarmer n'y voyaient qu'une péripétie sans importance. Du moment que Jean Monnet ne réapparaissait pas à Luxembourg et qu'Hervé Alphand ne surgissait pas à Bonn, ils ne se sentaient guère portés à l'inquiétude. (Certains gaullistes n'étaient pas réellement des adversaires de la construction européenne, ainsi Corniglion-Molinier, qui me suivait entièrement, et Gaston Palewski, plus réservé, mais dont la lucidité dominait le débat.) Quant à moi, soucieux de ne pas troubler un climat aussi favorable, je demeurai laconique, et quand je ne pus faire autrement, je m'efforçai d'être évasif. Ainsi, le lendemain du Conseil décisif, lors de ma déclaration à la presse, je laissai à peine apparaître mon penchant pour le mémorandum du Benelux et je fis une ouverture prudente vers la conception d'une autorité structurée.

On ne s'étonnera pas si je faisais usage, conformément à ma « manière » qui m'a souvent valu railleries ou critiques, des distinctions terminologiques (parfois appelées péjorativement « distinguos »). Ainsi marquai-je la différence entre cette supranationalité, tant vilipendée, et le thème du « pouvoir de décision », sans lequel une « organisation » se limiterait à une sorte de club ou de conférence des ambassadeurs (tombant ainsi dans ce que Jean Monnet appelait avec défiance et dédain le « fonctionnalisme »).

<ita>La stratégie discrète d'Antoine Pinay.</ita>

Lorsque la conférence s'ouvrit à la date du 1<sup>er</sup> juin, les observateurs se souciaient surtout de savoir ce qu'il adviendrait de la candidature Monnet et à qui allait échoir la présidence, vacante depuis le 11 novembre précédent, de la CECA. La désignation de René Mayer fut acquise sans difficulté, comme il en avait été décidé à Paris, sous les plafonds du Quai d'Orsay. Cependant, M. Hallstein souleva le problème de la nationalité. Un Français succédait à un Français : fallait-il en déduire, demanda-t-il, que le poste était définitivement acquis à l'une des nationalités de la Communauté ? Les ministres examinèrent le sujet, écartèrent la formule du « roulement » et formulèrent la méthode la plus raisonnable : « Il importe de nommer, toujours sans considération d'ordre national, la personnalité la plus qualifiée ».

Au terme des discussions qui occupèrent le reste de la journée et l'

es deux suivantes, les ministres adoptèrent, pour l'essentiel, les thèmes développés dans le mémorandum du Benelux. Antoine Pinay, qui demeurait l'agent principal de la négociation, procédait, comme convenu, avec une extrême prudence. La République fédérale avait décidé, une fois pour toutes, de calquer sa position sur celle de la France. Tout dépendait donc de nous, et mon ministre des Affaires étrangères savait qu'un écart de vocabulaire pouvait, par une onde de choc sur l'équilibre fragile de la politique intérieure, ruiner l'efficacité de nos efforts au moment où un projet grandiose tentait son premier accès à la réalité de la vie. Aussi gomma-t-il soigneusement toute allusion à des organismes supranationaux, qui était, prématurée et aurait pu être interprétée comme une provocation.

Ainsi, plutôt que les mots « il faut créer », nous adoptâmes l'expression : « il faut étudier la création d'une organisation commune », ce qui revenait pratiquement au même. En revanche, les quatre moyens énoncés dans le rapport du Benelux étaient complétés par quatre autres, incluant, notamment, sur l'initiative d'Antoine Pinay, « la coordination des politiques monétaires ».

<ita>La véritable naissance de l'Europe.</ita>

C'est ainsi que la conférence de Messine adopta, le 3 juin, le principe du Marché commun qui marque la véritable naissance de l'Europe. (Il était difficile d'attribuer une telle signification à un organisme aussi spécialisé que la CECA) Les événements les plus considérables de l'Histoire ne sont pas toujours ceux qui s'accompagnent, à l'origine, du retentissement des cymbales. Antoine Pinay se garda de tout triomphalisme, et bien que mon tempérament m'y disposât moins, j'adoptai la même attitude. La presse française, dont nous n'avions pas cherché à éveiller la passion (elle n'avait publié que par extraits le mémorandum du Benelux), n'accorda à la conférence qu'une couverture moyenne et des commentaires nonchalants.

Pour ma part, je n'avais pas besoin d'un supplément de publicité (quoique j'en sois généralement amateur) pour me récompenser.

La création du marché européen était, pour moi, à la fois la consécration du succès de la politique économique qui était attachée à mon nom et la condition d'une poursuite, à moyen terme, de cette politique. Elle était, avec l'économie régionale, l'un des deux volets de la relance durable telle que je l'avais conçue déjà en 1954. Par l'effet de la conscience affective de l'Europe qu'avaient éveillée en moi la guerre et ses séquelles, j'éprouvais une sorte de joie, un orgueil juvénile, à l'idée que je venais de rouvrir, de ma propre main,



le Grand Livre que, moins de dix mois auparavant les malentendus de Bruxelles semblaient avoir fermé pour toujours.